



Real Estate

117 rue de la convention  
80000 AMIENS

# QUITTANCE

Editée le : 22 novembre 2024

Monsieur Pierre LAROUX  
27 rue des closeaux  
60250 ANGY

## Période

Septembre 2024

## Biens loués

Location N°BIEN000072  
appartement - F3  
27 rue des closeaux  
60250 ANGY

Monsieur LAROUX Pierre

Solde de votre compte

**-1 626,00**

Suite à votre règlement nous vous transmettons votre quittance

Désignation	Montant (€)
Loyer - Période : 01/09/2024 / 30/09/2024	527,00
Prov. charges - Période : 01/09/2024 / 30/09/2024	15,00
<b>TOTAL ( € )</b>	<b>542,00</b>

## Paiements effectués

Date	Réf	Montant du paiement
19/09/2024	VIR-LAROUX	42,00
09/10/2024	VIR-LAROUX	500,00
<b>TOTAL ( € )</b>		<b>542,00</b>

Clause de réserve : la présente quittance annule tout reçu remis à titre d'acompte sur les sommes indiquées ci dessus. Elle concerne sauf stipulation particulière, que la période visée en référence et ne présume pas du paiement des quittances antérieures. En cas de congès, d'occupation irrégulière, de révision en cours, les versements quittancés le sont à titre provisionnel et en compte. La délivrance d'une quittance ne comporte jamais renonciation aux droits et actions du bailleur.